



## AVIS DE COURSE TYPE 2021-2024 Quillards

*Epreuve du Championnat de Ligue Handivalide  
Epreuve du Championnat Départemental Handivalide  
Organisation : Handivoile Brest avec Voiles du Ponant 29  
Grade 5A, 25 au 26/09/21, Brest Moulin Blanc*

### 1 REGLES

- 1.1 L'épreuve est régie par
- les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile*.
  - les règles du *Championnat de Ligue Handivalide*
  - les règles du *Championnat Départemental Handivalide*

### 2 INSTRUCTIONS DE COURSE (IC)

- 2.1 Les IC seront disponibles après 10H00 le 25/09 au panneau officiel salle Cormorandière
- 2.1 Les IC seront affichées selon la prescription fédérale

### 3 COMMUNICATION

- 3.2 [DP] [Pendant qu'il est en course] [A partir du premier signal d'avertissement jusqu'à la fin de la dernière course du jour], sauf en cas d'urgence, un bateau ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les bateaux.

### 4 ADMISSIBILITÉ ET INSCRIPTION

- 4.1 L'épreuve est ouverte à tous les bateaux des classes 4.95, AD3D, AD33, MIJI
- 4.2 Documents exigibles à l'inscription :
- 4.2.1 a) Pour chaque membre de l'équipage en possession d'une Licence Club FFVoile :  
Soit la licence Club FFVoile mention « compétition » valide attestant la présentation préalable d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition  
Soit la licence Club FFVoile mention « adhésion » ou « pratiquant » accompagnée d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an.
- 4.3 Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire en remplissant le formulaire d'inscription et en l'envoyant, avec les droits requis, à Handivoile Brest, Centre Nautique de Brest, Port du Moulin Blanc, 29200 - Brest
- 4.5 Pour être considéré comme inscrit à l'épreuve, un bateau doit s'acquitter de toutes les exigences d'inscription et payer tous les droits.

**4.6** Un "pass sanitaire" valide devra être présenté à l'arrivée sur le site de la compétition par les concurrents âgés de 18 ans et plus à la date de début des confirmations des inscriptions.

Ce "pass sanitaire" se présente sous les formes suivantes :

- L'attestation d'un schéma vaccinal complet (plus 7 jours après la dernière injection) – Certificat COVID EUROPE ou équivalent.

Ou

- Le résultat d'un test antigénique de moins de 48 heures, négatif,

Ou

- Le résultat d'un test RT-PCR de moins de 48 heures, négatif,

Ou

- Le résultat d'un test RT-PCR ou antigénique positif attestant du rétablissement de la Covid-19, datant d'au moins 11 jours et de moins de 6 mois.

Seuls les concurrents ayant satisfait à l'obligation de présentation d'un "pass sanitaire" recevront un laissez-passer individuel à conserver et à présenter pour participer à la compétition.

## **5 DROITS A PAYER**

**5.1** Les droits sont les suivants :

Classe	Droits d'inscription jusqu'au 20/09/21	Droits d'inscription sur place
<i>AD33, MIJI</i>	10 €	15 €
<i>AD3D, 4.95</i>	20 €	30 €

## **8 PROGRAMME**

**8.1** Confirmation d'inscription :

Date	De	À
<i>25/09/21</i>	<i>09H00</i>	<i>12H00</i>

**8.3** Courses

Date	
<i>25/09/21</i>	<i>4.95, MIJI, AD3D, AD33</i>
<i>26/09/21</i>	Courses à partir de 13H30
<i>26/09/21</i>	Courses à partir de 11H00

**8.4** Nombre de courses :

Date	Classe	Courses par jour	Maximum par jour
<i>25/09/21</i>	<i>4.95, MIJI, AD3D, AD33</i>	<i>3 ou 4</i>	<i>4</i>
<i>26/09/21</i>	<i>4.95, MIJI, AD3D, AD33</i>	<i>3 ou 4</i>	<i>4</i>

**8.5** L'heure du signal d'avertissement de la première course est prévue à 13H30 le 25/09 et 11H00 le 26/09/21.

**8.6** Le dernier jour de course programmé, aucun signal d'avertissement ne sera fait après 13H00.

## **11 LIEU**

**11.2** L'Annexe 1 à l'AC indique l'emplacement de la zone de course.

## **12 LES PARCOURS**

**12.1** Le parcours à effectuer sera le suivant : (*voir en annexe 2 et 3*)

## **13 SYSTÈME DE PÉNALITÉ**

Pour les classes 4.95, AD3D, AD33, MIJI, la RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

## **14 CLASSEMENT**

**14.2** 1 course validée est nécessaire pour valider la compétition.

**14.3** Le score d'un bateau dans une série doit être le total des scores de ses courses à l'exclusion du plus mauvais score si plus de 3 courses courues.

**14.4** Il y aura un classement Scratch et un classement Handi qui se fera par extraction du 1<sup>er</sup>.

## 18 PROTECTION DES DONNÉES

### 18.1 Droit à l'image et à l'apparence :

En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux autorisent l'AO, la FFVoile et leurs sponsors à utiliser gracieusement son image et son nom, à montrer à tout moment (pendant et après la compétition) des photos en mouvement ou statiques, des films ou enregistrements télévisuels, et autres reproductions de lui-même prises lors de la compétition, et ce sur tout support et pour toute utilisation liée à la promotion de leurs activités.

### 18.2 Utilisation des données personnelles des participants

En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux consentent et autorisent la FFVoile et ses sponsors à utiliser et stocker gracieusement leurs données personnelles. Ces données pourront faire l'objet de publication de la FFVoile et ses sponsors. La FFVoile en particulier, mais également ses sponsors pourront utiliser ces données pour le développement de logiciels ou pour une finalité marketing. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), tout concurrent ayant communiqué des données personnelles à la FFVoile peut exercer son droit d'accès aux données le concernant, les faire rectifier et, selon les situations, les supprimer, les limiter, et s'y opposer, en contactant [dpo@ffvoile.fr](mailto:dpo@ffvoile.fr) ou par courrier au siège social de la Fédération Française de Voile en précisant que la demande est relative aux données personnelles.

## 19 ETABLISSEMENT DES RISQUES

La RCV 3 stipule : « La décision d'un bateau de participer à une course ou de rester en course est de sa seule responsabilité. » En participant à cette épreuve, chaque concurrent accepte et reconnaît que la voile est une activité potentiellement dangereuse avec des risques inhérents. Ces risques comprennent des vents forts et une mer agitée, les changements soudains de conditions météorologiques, la défaillance de l'équipement, les erreurs dans la manœuvre du bateau, la mauvaise navigation d'autres bateaux, la perte d'équilibre sur une surface instable et la fatigue, entraînant un risque accru de blessures. Le risque de dommage matériel et/ou corporel est donc inhérent au sport de la voile.

## 20 PRIX

Des prix seront distribués suivant dotation des partenaires.

## 21 INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Mise à l'eau le vendredi soir et à partir de 9H00 le samedi.

### Le 25/09

- 12H00 briefings coureurs
- 12H30 embarquement
- 19H00 pot d'accueil
- 20H00 repas des équipiers

### Le 26/09

- 10H00 embarquement
- 17H00 Proclamation des résultats et remise des prix

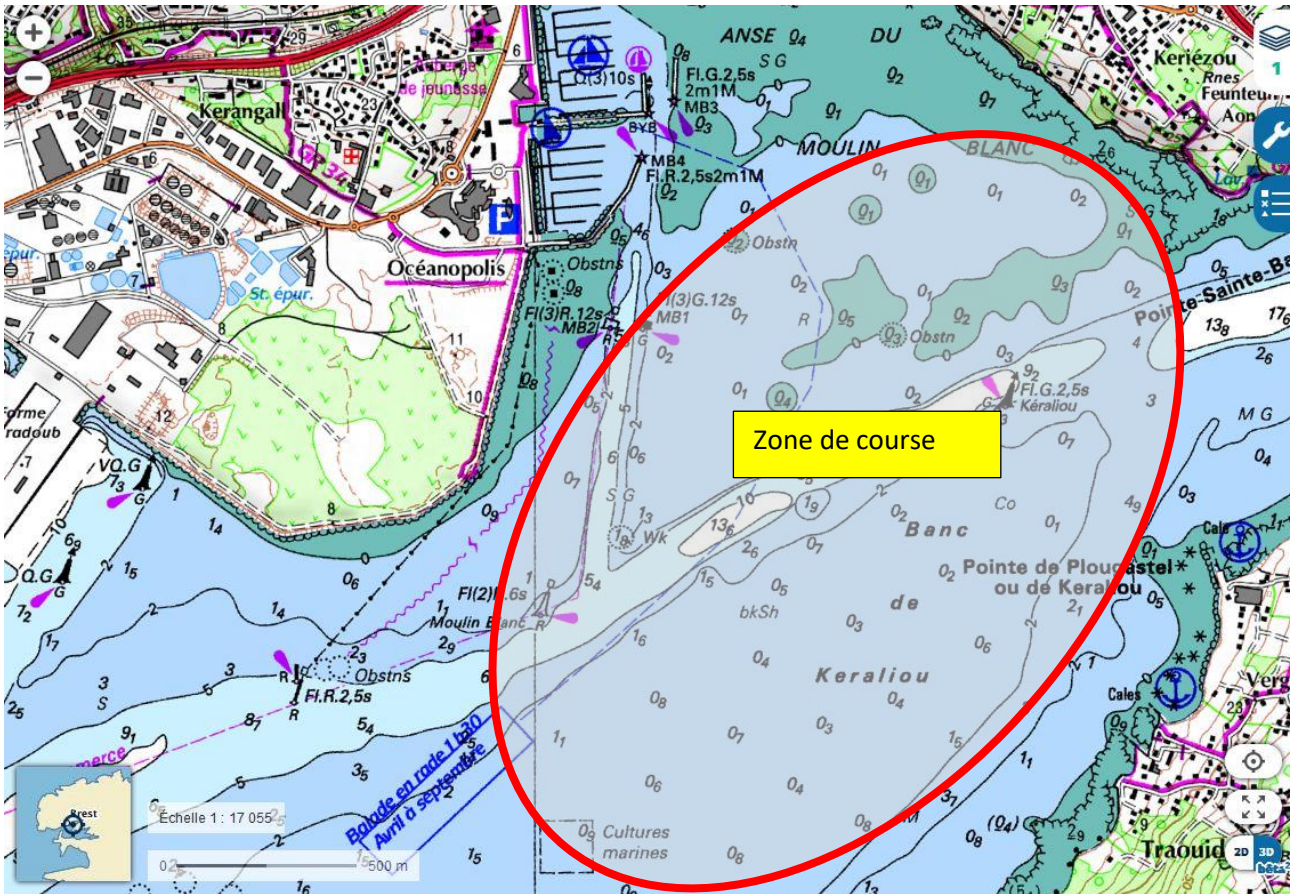
### Hébergement sur place :

Centre Nautique Tél : 02 98 34 64 64 ; Auberge de Jeunesse, 5 Rue de Kerbriant, tél : 02 98 41 90 41

### Hôtels accessibles :

- à proximité : **B&B**, 165 Rue des Drisses, tél : 08 92 78 80 21 ;
- au Port de Commerce : **Ibis Styles**, 31 Rue Jean Marie Le Bris, tél 02 98 20 49 69 ; **Gens de Mer**, 44 Rue de la Douane, tél : 02 98 46 07 40 ; à 5 minutes, à PLOUGASTEL, Britt Hôtel Iroise, tél : 02 98 40 68 70 ; Appart'city Place de Strasbourg, tél : 01 57 32 38 78 (liste non exhaustive)

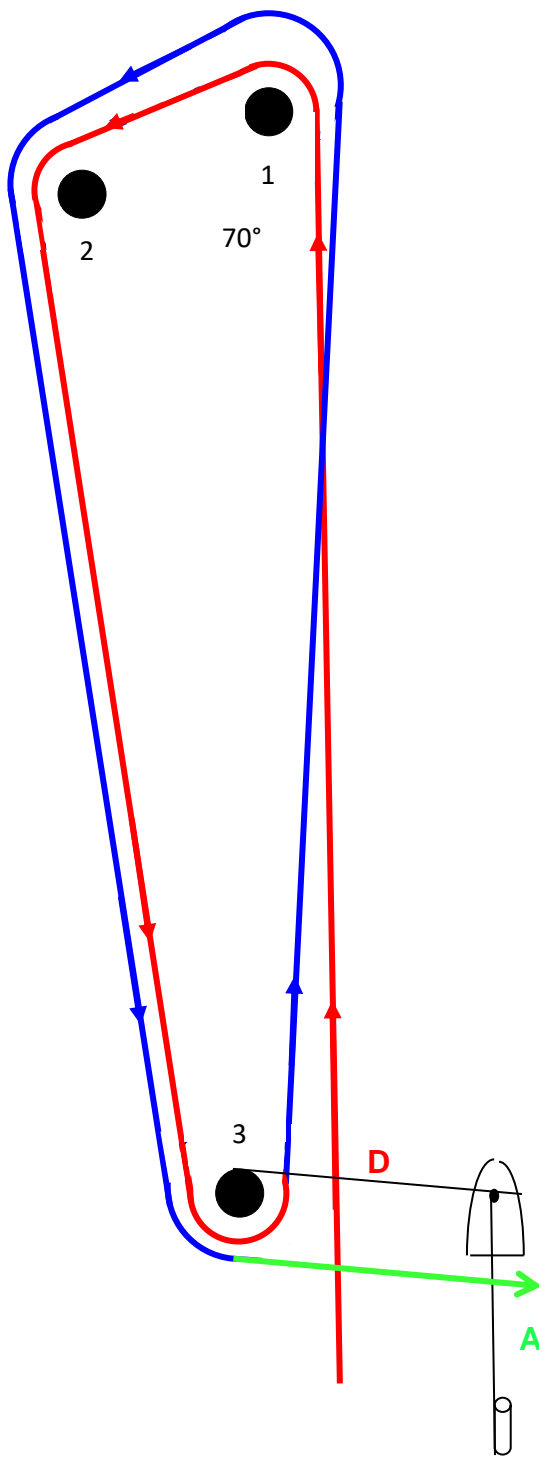




PARCOURS

D-1-2-3-1-2-3-A

PAVILLON



PARCOURS

D-1-2-3-A

PAVILLON

